

Piette

530 8/145.

RÉCÉPISSÉ

5393 / 145

Je reconnais avoir repris possession de le ouvrage soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du

Bruxelles, le 9 - 9 1911.

Me Belle

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE : A. 9631

Bruxelles, le juillet 1921.

Mi'ante

^{16.}
M^{lle} Piette
144 Rue Defacqz. 2V

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, du tableau qui faisait l'objet de votre lettre du 4 juin s.

Ce ouvrage que nous tenons, M^{lle}, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente. (de 9 $\frac{1}{2}$ H à midi et de 2 $\frac{1}{2}$ H. à 4 H.). Veuillez agréer, M^{lle}, l'assurance de notre considération distinguée.

LE SECRÉTAIRE,

A. L.

St Gilles 4 Juin 1921

~~M. B. 93/145~~

Monsieur le Conservateur

J'ai l'avantage de déposer au Musée
un tableau, représentant, la Nativité de
Seigneur, datant du 16^{ème} Siècle (qui serait
parait-il un Frank) pour être soumis à
la Commission du Musée ayant le desir de
le vendre

Agreez Monsieur mes salutations sinceres

M^{lle} M^o. Poette

144 rue de Fargy

Rapport au Comité des Accroissements.

Le tableau attribué à Franck "Nativité" déposé par M^{lle} M. Piette, n'offre aucune espèce d'intérêt et il n'y a pas lieu de s'y arrêter.

Le Conservateur-adjoint,

Bautier

Fi. 'fi.'

Musée des

Sans intérêt

E. Verdant

D'accord

RS